

# QUEL SCHEMA DE DEVELOPPEMENT POUR LA TUNISIE A L'HORIZON 2025

1. Près de trente siècles séparent la création de Carthage première cité-nation en Ifriquia de la Tunisie d'aujourd'hui : Trente siècles de rencontres d'hommes et de cultures, de brassage de civilisations aboutissant à l'unité et à l'identité du citoyen tunisien à l'aube du XXI<sup>e</sup> siècle.

Pendant ces trente siècles, la Tunisie a connu des fortunes diverses, État commerçant et dynamique, à l'agriculture performante, grenier de Rome et du Monde Romain, elle a traversé aussi des siècles obscurs, la reléguant dans une dépendance politique et économique avant d'amorcer vers le milieu du siècle un sursaut devant l'amener à l'indépendance et à la prise en charge de son propre destin.

2. Depuis près de quarante ans, la Tunisie indépendante a accompli un chemin remarquable.

Ses performances économiques et sociales en attestent largement :

- Le PNB par tête d'habitant est ainsi passé de 260 \$ en 1969 à 1750 \$ en 1994.
- L'espérance de vie à la naissance a progressé fortement à 68 ans devançant l'ensemble des pays de Maghreb, ceux de la rive Sud de la méditerranée et les états pétroliers africains.
- Le taux brut de natalité (30 ‰), ainsi que le taux brut de mortalité (7 ‰) placent la Tunisie d'aujourd'hui à un rang tout à fait enviable à l'échelle internationale.
- Le nombre des pauvres dans la population est passé de 40 % dans les années 1960 à environ 7 % aujourd'hui, ce qui de l'avis de tous est un succès spectaculaire.

3. Ces performances sont d'autant plus remarquables qu'elles ont été possibles avec des ressources limitées et souvent de qualité insuffisante : terres, eaux, gisements miniers et pétroliers.

Elles traduisent la réussite d'un pari constant dans les choix des décideurs à savoir que le développement économique doit avoir comme seule fin la promotion de l'Homme.

Le code du statut personnel et de la famille, les constantes améliorations du statut de la femme et sa protection, l'alphabétisation de la population, la généralisation de la scolarisation, l'extension de la couverture sanitaire et sociale sont autant de manifestations de la constance de ces choix.

4. Les choix de politique économique de la Tunisie n'ont pas connu la même constance depuis quarante ans.

Aux tâtonnements des premières années de l'indépendance succède rapidement l'instauration d'un socialisme dirigiste et dogmatique qui mène le pays moins de dix ans plus tard à une situation de blocage que seuls le pragmatisme et la lucidité d'une poignée de dirigeants permettent alors d'éviter.

5. L'expérience libérale des années soixante dix, permet de jeter les bases d'une économie fondée sur l'initiative privée.

Elle est confortée par une triple rente financière : pétrole, tourisme et revenus des travailleurs émigrés.

Cette aisance financière permet d'atteindre un taux de croissance moyen de 6.8 % l'an sur la période.

Le nombre d'emplois créés est le triple de celui réalisé pendant la décennie précédente et le revenu par tête d'habitant augmente de près de 50 % en termes réels.

Le schéma de développement de cette décennie est basé essentiellement sur la substitution aux importations et la protection du marché intérieur, ce qui ne permet ni une exploitation optimale des ressources disponibles, ni une amélioration de la productivité nationale.

6. Le retournement de la conjoncture mondiale au début des années 1980 démontre les limites d'un tel schéma de développement.

Le contre-choc pétrolier et la fermeture des pays d'accueil traditionnel de la main d'œuvre réduisent très sensiblement les ressources disponibles et mettent en relief la nécessité d'une rationalisation immédiate de l'utilisation de ces ressources devenues soudain rares et chères et la préparation de l'économie nationale à l'ère post-pétrolière.

Le début des années 1980 ne tient pas pour autant compte de ces contraintes extérieures.

En matière de gestion économique et financière les mêmes comportements hérités des années d'aisance financière se perpétuent.

L'investissement est maintenu à un niveau très élevé : de l'ordre de 30 % du produit intérieur brut sans considération à la rentabilité économique et financière des projets réalisés.

Le rythme de croissance de la consommation reste supérieur à celui du PIB.

Les augmentations des salaires consenties en 1981 et 1982 sont sans rapport avec les gains de productivité de l'économie nationale.

Tout cela ne peut être financé que par la création monétaire et le recours à l'endettement extérieur.

Le coût de ces emprunts est élevé, leur durée de remboursement est courte et ils sont surtout utilisés pour combler le déficit courant de la balance des paiements qui atteint la moyenne de 8,6 % du PNB au cours de la période

82-85.

Le taux du service de la dette passe pendant la même période de 14 % à 28 % des produits d'exportation des biens et services.

Dans la même période le niveau de l'inflation atteint en moyenne le taux de 9,4 % l'an.

7. Face à ces déséquilibres l'Etat tunisien met en œuvre à partir de 1986-1987, un large programme de réformes structurelles visant à restaurer les équilibres globaux macro-économiques, accroître l'efficacité et la compétitivité de l'économie nationale et atténuer les tensions inflationnistes.

Les principales composantes de ce programme portent sur : La libéralisation de l'investissement, des prix au stade de la production et de la distribution, des importations et la levée des restrictions quantitatives, la réduction des droits de douane à l'importation, la réforme fiscale et du système monétaire et financier aboutissant à l'annonce par le chef de l'Etat en décembre 1992 de la convertibilité courante au sens de l'article 8 des Statuts du Fonds Monétaire International du Dinar tunisien, ainsi que la mise en place d'un programme de désengagement de l'Etat et de privatisation des entreprises publiques du secteur concurrentiel.

8. Ce programme de libéralisation de l'économie et de restauration de sa compétitivité, a de l'avis de tous les observateurs internationaux et partenaires de la Tunisie atteint largement ses objectifs.

Aujourd'hui l'orientation vers une intégration progressive dans l'économie mondiale est irréversible.

Les accords récemment paraphés avec la Communauté Économique Européenne en vue de l'instauration d'une Zone de Libre Échangé devraient permettre l'ancrage de notre économie dans un espace plus développé où la confrontation et les effets potentiels de synergie et d'émulation devraient avoir à moyen terme un effet de traction vers le haut par la nécessaire mise à niveau et la recherche d'une plus grande efficacité.

9. Le questionnement sur les voies et moyens d'un approfondissement du développement économique et social apparaît aujourd'hui comme légitime et nécessaire.

La mondialisation de l'économie, l'internationalisation des échanges en même temps que la faillite des idéologies rendent tout schéma de développement pré-établi caduc avant même sa conception.

Elles commandent également une efficacité permanente et sans cesse mise à jour.

Ces mêmes mutations internationales commandent de dégager les principes de base devant encadrer et orienter tout schéma de développement économique et social, de susciter le débat le plus large autour de ces principes et autant que possible l'adhésion du plus grand nombre.

10. En cette fin de siècle, parce que l'histoire s'accélère et la géographie se transforme, la prospective s'impose.

La création de l'Institut Tunisien des Etudes Stratégiques, la restructuration de l'ancien Ministère du Plan pour en faire un véritable Ministère du Développement Economique s'inscrivent dans cette perspective de nécessité d'avoir une vision à long terme.

La prospective doit être un outil d'orientation préalable et complémentaire à ceux déjà développés en Tunisie.

Il ne s'agira ni de dupliquer le plan ou les perspectives décennales en termes d'horizon, ni de paraphraser leur contenu.

La prospective doit se fixer comme objectif d'identifier le modèle de société auquel la Tunisie aspire à l'horizon 2025, de cerner le champ du possible et les préalables à mettre en œuvre pour favoriser la réalisation de tels objectifs.

11. Sur les trente prochaines années une croissance soutenue de l'économie au taux de 7 % l'an permettrait compte-tenu du croît démographique de relever le PNB par tête d'habitant de son niveau actuel de 1 750 \$ à 7 700 \$.

Une croissance plus réaliste sur les dix prochaines années, de 6 % l'an, suivie sur les vingt années d'après d'une accélération au taux de 8 % l'an, combinée à une baisse du taux de croissance démographique à 1.75 % l'an au-delà des dix premières années, permettrait de relever le niveau du PNB par tête d'habitant à 6 400 \$.

12. En tout état de cause, le PNB par tête d'habitant serait multiplié en termes réels par un facteur compris entre 3,5 et 4,5 sur les trente prochaines années.

Cela correspondrait à une réalisation remarquable plaçant la Tunisie à un niveau de développement comparable à celui aujourd'hui de la Corée, de la Grèce ou du Portugal, c'est à dire la tranche supérieure des économies à revenu intermédiaire.

L'écart avec les pays développés se sera certes largement réduit mais en aucun cas, il ne paraît ni réaliste ni plausible d'espérer tout combler sur les trente prochaines années.

Le rattrapage des économies à revenus élevés est un chemin bien plus long que ne pourrait faire une nation en trente ans, même avec des performances soutenues et de haut niveau.

Le Japon a réussi à effectuer en un siècle le parcours que les pays occidentaux avaient effectué en trois ou quatre. Il a ensuite montré aux dragons du Sud-est asiatique (Taiwan, Corée du Sud, Singapour et Hong Kong) comment l'effectuer en un demi-siècle.

Aux rythmes de croissance ci-dessus supposés, il faudra d'ailleurs quarante à cinquante ans à la Tunisie pour atteindre un revenu par tête d'habitant équivalent à la fourchette basse des pays dits développés.

Cela est à la fois long et rapide.

Long, car il faudra beaucoup de persévérance et de continuité à la fois dans l'effort et dans le résultat et que c'est probablement la génération à venir et non celle actuelle qui connaîtrait les bénéfices du développement.

C'est en même temps rapide, car la performance de la Tunisie serait au moins aussi rapide que celle de pays sans cesse cités en exemple mais elle aurait l'avantage, et c'est là tout notre pari, de se faire au service de l'homme et de sa promotion.

13. Ces performances économiques sont à notre portée.  
Elles supposent toutefois une continuité dans l'effort, une solidarité sans faille de l'ensemble de la société et une adhésion à toute épreuve de chacun à un référentiel de valeurs qui doit à la fois nous rattacher à notre histoire et à notre religion, mais également nous montrer le chemin d'une citoyenneté mondiale.
14. En matière de ressources naturelles, la Tunisie est peu lotie. Ses ressources s'épuisent et elle est appelée à en faire une gestion de plus en plus efficace.  
Les ressources renouvelables en eau par habitant et par an passeraient de 1 035 m<sup>3</sup> en 1960 à moins de 320 m<sup>3</sup> en 2025.  
L'extension des surfaces irriguées pourtant dictée par des impératifs de satisfaction des besoins et de croissance, ne pourrait en aucun cas être réalisée dans les conditions actuelles de gestion des ressources en eau.  
En 1960, un hectare de terres cultivables faisait vivre un tunisien. Aujourd'hui deux tunisiens se partagent le produit du même hectare qui devrait nourrir près de 5 personnes en 2025.  
La solution à ce dilemme passera à la fois par une préservation des terres agricoles contre le risque de l'érosion et de l'urbanisation mais surtout par une véritable révolution au niveau des rendements à travers l'acquisition de nouvelles technologies performantes et l'extension de l'irrigation.
15. La réalisation des objectifs économiques de la Tunisie sur les trente prochaines années sera tributaire de la capacité de la Nation tout entière à relever de manière honorable les cinq défis que nous identifions ci-après.
16. Le premier de ces défis est celui du renforcement de la cohésion sociale et de la solidarité nationale.  
L'homme étant la richesse première de la Tunisie, toute la difficulté des années à venir sera de faire que le développement n'ait pas pour unique finalité la croissance mais d'abord la promotion des ressources humaines.  
Cela passera d'abord par la préservation de la famille et l'approfondissement des valeurs qu'elle véhicule.  
A un moment où la famille se restreint à son noyau de base et où la mère est sollicitée en dehors du foyer, de nouvelles formes de prise en charge collectives doivent prendre le relais faute de quoi, nos enfants, futurs citoyens risquent d'être désorientés, au mieux livrés à eux-mêmes sinon

intoxiqués par les productions télévisuelles de bas niveau ou les idéologies extrémistes.

Cela passera également par un emploi pour chacun.

Pour une population jeune et éduquée, l'emploi n'est pas uniquement un moyen d'accéder à une source de revenus. C'est d'abord et ce sera de plus en plus le cas, un moyen d'intégration sociale, un mode d'affirmation de la citoyenneté, un attribut incontournable de la dignité humaine.

Un jeune sans emploi se sentira inutile, exclu, même si une certaine prise en charge familiale ou sociale est en mesure d'atténuer les affres de sa condition matérielle.

17. Pour être durable, le développement devra être solidaire. La création de richesses au niveau national devra se répercuter auprès de chacun par la satisfaction des besoins de base élémentaires.

Le chemin parcouru par la Tunisie depuis quarante ans est considérable en la matière.

Des améliorations restent toutefois à réaliser en matière de maîtrise du taux de croissance de la population, d'espérance de vie à la naissance, d'indice synthétique de fécondité, de taux de mortalité infantile, de taux d'analphabétisme ... autant d'indices qui placent la Tunisie à l'échelle internationale en dessous de ses véritables capacités et performances globales.

18. Malgré des progrès considérables sur les quarante dernières années, la femme ne bénéficie pas encore d'une position équivalente à celle de l'homme ni dans la sphère économique ni dans celle politique.

Le taux de la population active féminine passe de 5,5 % en 1966 à 25 % en 1993.

Malgré une croissance appréciable, il reste donc faible, bien en deçà du taux de la population active masculine.

Sur le plan qualitatif, les femmes se retrouvent essentiellement dans les secteurs et positions peu qualifiés : agriculture, artisanat, textile et tourisme.

Dans le domaine de l'éducation, le taux d'inscription des filles dans l'enseignement primaire et secondaire passe de 42,5 % en 1986 à 45,5 % en 1991.

Ces taux cachent toutefois une dure réalité : l'abandon scolaire précoce des petites filles particulièrement en milieu rural.

L'œuvre de développement doit être une œuvre collective et il est inconcevable que la Tunisie demeure durablement pour une raison ou une autre privée d'une part importante de la moitié de ses capacités physiques et intellectuelles.

19. Pour pouvoir faire face à l'ouverture irréversible de son économie, développer et créer de l'emploi, l'entreprise tunisienne devra largement améliorer son encadrement sur les prochaines années : tant en termes

quantitatifs que qualitatifs.

Elle devra pour cela trouver auprès des débouchés des systèmes d'éducation et de formation les compétences répondant à ses besoins.

L'université devra donc faire preuve de capacité d'écoute et d'adaptation en identifiant les besoins de l'économie et en y adaptant sa production, sans pour autant se soumettre à la seule logique de l'économie.

L'école doit rester le lieu, pour les larges masses, d'un apprentissage de la citoyenneté et de la réflexion humaniste.

Une grande réforme a été lancée à ce sujet : création de l'école de base, réhabilitation de l'enseignement des sciences et des techniques, création de filières courtes ou moyennes : Bac + 2 ou Bac + 3 pour la production de techniciens supérieurs nécessaires à l'encadrement des entreprises, réhabilitation des filières d'excellence ...

Toutes ces actions ont besoin de persévérance et de durée.

Elles ont également besoin d'une évaluation permanente associant toutes les forces vives de la Nation.

Car c'est à l'Ecole que nous formons d'abord le citoyen responsable de demain.

Or le citoyen du XXI<sup>e</sup> siècle devra être ouvert au monde et à ses mutations accélérées.

Il devra être au-moins totalement trilingue : en mesure de s'exprimer pleinement dans sa langue d'origine, mais également en français et en anglais.

Il devra être imbu des valeurs de l'art, de la culture et de l'histoire pour trouver en lui-même la capacité de s'adapter à des situations sans cesse renouvelées.

20. Une meilleure répartition des richesses devra également être recherchée entre les régions.

L'Etat par une double intervention volontariste et incitatrice devra s'attacher, à travers les outils traditionnels mais rénovés de planification et d'aménagement du territoire, à freiner les tendances naturelles du déséquilibre régional.

Il devra également s'attacher à favoriser la correction des déséquilibres existants par des investissements directs dans les infrastructures de base des régions enclavées.

Les régions du Nord-Ouest et du Centre Ouest sont aujourd'hui les plus pauvres du pays. Le revenu par tête d'habitant y est au tiers de celui de Tunis et des régions côtières.

Près de 30 % de la population tunisienne est concentrée entre Tunis, Sfax, Sousse et Kairouan.

Aujourd'hui encore, ce sont les régions les mieux loties qui continuent à drainer les investissements privés mais également publics.

L'optimisation de l'allocation des ressources commande de plus en plus à l'Etat de donner la priorité aux investissements les plus rentables, soit généralement dans les zones déjà équipées.

L'adoption exclusive et sans corrections de cette rationalité économique peut être dangereuse pour la cohésion du pays.

Il est important que l'Etat fasse preuve de discernement et de volontarisme afin que des populations entières ne se sentent pas écartées du processus de développement, qu'elles aient un autre choix que l'exode rural avec ses conséquences de délinquance, de déstructuration sociale ou d'acculturation et le désespoir avec ses conséquences d'extrémismes de tous bords.

Le sentiment d'appartenance à une même nation, d'adhésion à un même référentiel de valeurs et de souscription aux mêmes objectifs de développement et de promotion de l'homme passent sans conteste par une plus grande homogénéisation sociale, culturelle et régionale.

21. L'économie de marché, fondée sur la performance et l'efficacité génère systématiquement des îlots d'exclusion et de frustration que les mécanismes institutionnels de solidarité sociale n'arrivent pas toujours à identifier et à couvrir.

La société tunisienne, engagée irrévocablement dans un processus de libéralisation de son économie et d'intégration internationale devra faire preuve de suffisamment de ressort et de force pour refuser que de nouvelles inégalités s'installent ou que de nouvelles exclusions émergent.

Le Fonds National de Solidarité a vu le jour dans ces conditions : il traduit, dans ses principes, le refus d'une société que certaines de ses parties, même périphériques, puissent être exclues du bénéfice de la croissance et du développement.

Son action, déjà riche, devra être évaluée et renforcée.

Les comités de quartier constituent un autre volet de la réponse de la société tunisienne à ses nouveaux défis.

D'autres relais doivent être identifiés.

Le secteur associatif devra être encouragé afin qu'un véritable maillage de la société tunisienne puisse être mis en place, de manière volontaire et dans le respect des libertés individuelles, avec comme seul objectif, la prise en charge ou le soutien des franges fragiles de la société.

22. Le deuxième défi que la Tunisie devra relever sera celui de l'approfondissement de la démocratie.

Toutes les expériences montrent que le développement économique sans la démocratie reste fragile et aléatoire.

Une croissance économique durable exige l'existence d'un pouvoir fort et légitime.

Or le pouvoir ne peut tirer durablement sa force que de sa légitimité populaire et de sa représentativité.

Seule la démocratie peut légitimer l'usage de la force pour le maintien de l'ordre public ou l'exercice de la justice.

Or la démocratie est fragile. Elle est fragile d'abord parce qu'elle résulte d'un long apprentissage des droits et obligations de chacun, elle l'est également car elle suppose l'acceptation des différences et le respect du droit des minorités, elle l'est enfin car elle exige une adaptation permanente de son arsenal juridique aux progrès de la science et de la technique.

23. L'apprentissage de la démocratie passe d'abord par l'Ecole.

C'est là en premier que l'élève - futur citoyen doit assimiler les fondements de la vie en société et les valeurs morales et religieuses qui feront sa spécificité de citoyen tunisien du XXI<sup>e</sup> siècle.

L'approfondissement de la démocratie passe également par la vie sociale et quotidienne, au sein de l'entreprise, mais également dans son quartier, sa ville ou sa région.

Les relations employeur/employé doivent évoluer dans l'entreprise vers plus de solidarité et de cohésion.

L'entreprise doit être perçue par chacun de ses partenaires comme le lieu de réalisation d'un projet commun, où les égoïsmes et les corporatismes doivent laisser la place au sens des responsabilités et à la prise en charge collective.

La prise en charge des affaires publiques ou collectives dans un cadre associatif ou politique avec l'adhésion du plus grand nombre et dans le respect du droit de tous constitue souvent la première expérience de pratique démocratique.

24. L'exercice de la démocratie suppose une plus grande délégation des affaires au profit de leurs bénéficiaires.

Il suppose également l'existence de règles du jeu bénéficiant de l'adhésion du plus grand nombre ainsi que des procédures et des organes de contrôle du respect de ces règles du jeu.

La Tunisie a opté résolument pour une décentralisation importante.

Les collectivités publiques locales et régionales ont ainsi été dotées de pouvoirs et de moyens financiers accrus.

Ce mouvement devra être confirmé et renforcé.

La décentralisation devra être accompagnée d'un renforcement équivalent des capacités de gestion, faute de quoi elle risquerait de déboucher sur une déliquescence de l'exercice du pouvoir et une perte d'efficacité préjudiciable à la collectivité.

25. Le bon fonctionnement de la démocratie suppose également l'acceptation de la confrontation des idées dans le respect d'un référentiel de valeurs incontournable.

La Constitution et le Pacte National constituent un tel cadre bénéficiant de

**l'adhésion du plus grand nombre : partis politiques, organisations nationales, associations, élites intellectuelles et politiques ...**

**Le respect de ce référentiel de valeurs doit être contrôlé par des centres de contre-pouvoir, tirant leur légitimité de leur indépendance et de leur constitutionnalité.**

**Le bon fonctionnement de la démocratie suppose également la transparence du financement des partis politiques.**

**Les expériences étrangères, dans des pays où la démocratie est censée être séculaire, montrent qu'une telle transparence ne peut être atteinte qu'à travers un financement public des partis et organisations politiques.**

- 26. Une participation plus active aux affaires publiques doit être recherchée auprès du plus grand nombre.**

**Les élites intellectuelles, les compétences de tous bords, les femmes, les handicapés sont autant de catégories ayant bénéficié d'une réelle réhabilitation en Tunisie.**

**Ce mouvement doit être renforcé. Leur participation à tous doit être recherchée et stimulée.**

**Des quotas de représentation aux différents échelons de l'exercice du pouvoir doivent être réservés aux femmes. Des objectifs et échéanciers précis doivent être fixés.**

**La production culturelle et intellectuelle devra être stimulée et encouragée.**

**La création artistique, scientifique ou technique devra être soutenue et protégée.**

**La Tunisie, engagée aujourd'hui irrévocablement dans la voie de la modernité devra confirmer ces choix par une adhésion franche aux conventions internationales sur la protection de la propriété intellectuelle.**

**Elle devra adapter son droit aux exigences de la modernité.**

- 27. Les évolutions rapides de la science et de la technique commandent à la Tunisie une adaptation permanente de son dispositif législatif et réglementaire aux contraintes sans cesse nouvelles.**

**Les manipulations génétiques, l'apparition de nouvelles formes de délinquance financière liées à la généralisation de la monétique ou à la mondialisation du trafic de la drogue ou encore l'intégrisme et autres formes d'extrémisme ne sont que des exemples des nouveaux dangers qui menacent la démocratie dans ses fondements même, si elle ne trouvait pas suffisamment de force en elle-même pour évoluer, s'adapter et faire face.**

- 28. Le troisième défi auquel devra faire face la Tunisie concerne son positionnement dans son environnement immédiat, naturel et international.**

**Aujourd'hui plus aucun pays ne peut plus vivre en autarcie. Les échanges s'internationalisent, l'économie se mondialise et il n'y a plus de salut pour un quelconque pays que dans une intégration économique plus large que**

celle de ses propres frontières.

En matière d'information et de production culturelle, les échanges s'accélèrent. Les images venues du ciel envahissent notre quotidien.

Les solutions administratives ou bureaucratiques ne pourront plus s'opposer longtemps à cet envahissement.

L'évolution des technologies est telle qu'aucune solution ne pourra s'opposer d'ici dix à quinze ans à l'accès de tous à une information plurielle.

La seule solution devra être d'assumer cette modernité et de trouver chez soi suffisamment de valeurs, de conviction et de capacités de production physique et intellectuelle pour gagner sa place dans le monde et s'y imposer.

29. L'avenir de la Tunisie ne peut être envisagé que si amarré à un certain nombre d'ensembles culturels et économiques régionaux, d'abord le Maghreb, ensuite le Monde Arabe et l'Afrique et enfin l'Europe, au moins dans ses composantes du Sud de la Méditerranée occidentale.

L'approfondissement de la construction de l'Union du Maghreb Arabe doit rester pour nous une priorité, malgré les vicissitudes du chemin parcouru et les embûches multiples rencontrées.

Le Maghreb est économiquement complémentaire, culturellement soudé et historiquement solidaire, même si aujourd'hui sa situation se caractérise par une extrême faiblesse de ses échanges commerciaux, une diversité de ses options politiques et une approche du développement économique et social en rangs dispersés.

30. Face à l'Europe, le Maghreb aurait tout intérêt à avoir une démarche commune et solidaire.

Il devrait prôner la coopération dans le respect de la diversité.

Notre ambition est de convaincre l'Europe que le développement du Maghreb, non seulement ne peut constituer pour elle une menace à quelque titre que ce soit, mais bien plus, devrait la sécuriser et lui ouvrir de nouveaux débouchés et horizons.

Le Japon a bien compris cette problématique depuis longtemps, c'est lui qui a favorisé le développement des quatre dragons : Corée du Sud, Singapour, Hong Kong et Taiwan en y investissant directement de manière massive et en y transférant la technologie maîtrisable localement.

Les relations Europe-Maghreb ne doivent en aucun cas être perçues comme des relations de concurrence mais de véritable complémentarité confiante.

C'est à ce prix que la Méditerranée pourrait retrouver sa vocation de lac de paix et de prospérité.

31. La démarche de la Tunisie vis à vis de l'Europe est sans ambiguïté.

Nous avons bénéficié pendant vingt ans d'un accès privilégié de nos

produits industriels et agricoles sur le marché de la CEE.

Nous avons fait depuis, un important chemin sur la voie de l'industrialisation et de la libéralisation de notre économie.

Notre objectif aujourd'hui est d'amarrer définitivement notre économie à un des plus grands espaces économiques mondiaux et de tirer ainsi profit des effets potentiels de synergie et d'émulation.

Notre ambition est de placer les accords de partenariat et de coopération récemment paraphés avec l'Union Européenne dans le cadre d'une stratégie concertée vers une convergence économique réelle.

Nous sommes conscients des coûts qui seront induits par le volet commercial de ces accords, la Zone de Libre Échange mais c'est là une voie inéluctable et nous mettrons tout en œuvre, avec l'assistance de la CEE, pour faire que les effets globaux de ces accords soient largement positifs, qu'ils permettent à l'industrie tunisienne de se mettre au niveau de la concurrence mondiale et qu'ils drainent les investissements directs étrangers et la technologie que nous appelons de tous nos vœux.

32. C'est à travers son appartenance au Monde Arabe que la Tunisie tire une part importante de ses spécificités culturelles et de son identité nationale.

La Tunisie a toujours joué un rôle modérateur au sein du Monde Arabe, loin des excès idéologiques et politiques, elle a toujours prôné le dialogue, la recherche de compromis et le respect des droits des minorités.

C'est ce rôle qu'elle devra approfondir au service de la paix et du dialogue des peuples et des cultures.

33. La Tunisie a renoué avec son africanité.

La présidence récente de l'OUA a permis de réactiver cette organisation régionale, donnée par beaucoup pour moribonde.

La Tunisie, de par sa position géographique, ses spécificités historiques et culturelles, son attachement aux idéaux de justice et de paix peut apporter beaucoup à l'Afrique d'aujourd'hui.

De par son expérience du développement social et économique, elle peut faire renaître l'espoir et montrer le chemin du possible.

Son expérience peut être précieuse pour l'Afrique et elle entend la mettre au service de ce continent, par ses initiatives diplomatiques, le renforcement des liens commerciaux et économiques mais également l'apport de son savoir faire dans la gestion des affaires publiques et du développement et par le renforcement des actions de coopération culturelle et technique.

34. Dans le reste du Monde, la Tunisie privilégiera ses relations avec les États Unis d'Amérique, le Japon et les pays émergents du Sud Est Asiatique.

Nos moyens sont limités pour que nous puissions nous permettre une dispersion de nos représentations diplomatiques ou une dilution de nos efforts de prospection et d'ouverture de nouveaux marchés.

Par contre avec ces pays, d'une part nous partageons une même base de valeurs : libertés individuelles et démocratie, d'autre part, nous gagnerions à établir des relations commerciales et économiques fondées sur le partenariat et l'exploitation conjointe des avantages comparatifs respectifs.

35. Le quatrième défi que la Tunisie devra relever est relatif à la transformation du rôle de l'Etat et à la réforme de notre administration.

Les mutations mondiales, la nécessité de la performance économique, la complexité croissante des problèmes de société font que partout dans le monde, l'Etat se recentre sur ses fonctions fondamentales et irréductibles de puissance publique.

L'Etat se désengage des processus de production chaque fois que le secteur privé est capable de faire au-moins aussi bien, pour se concentrer sur ce que personne d'autre ne peut faire, à savoir notamment sa fonction de puissance publique : celle de légiférer, de contrôler, de réguler, d'assurer la sécurité et l'ordre public et de favoriser l'épanouissement des opérateurs économiques.

36. Le désengagement de l'Etat du secteur productif concurrentiel, amorcé depuis quelques années, semble avoir trouvé aujourd'hui sa vitesse de croisière.

Il se fait de manière pragmatique, sans dogmatisme, au nom de l'efficacité économique mais également en cherchant à élargir la base d'un actionnariat privé populaire et en protégeant au mieux les intérêts des salariés.

37. L'Etat doit passer d'une situation de gestionnaire à celle de régulateur.

Il devra désormais fixer les règles du jeu, laisser faire les opérateurs économiques, se donner les moyens d'accéder à l'information et contrôler à posteriori.

Cette mutation du rôle de l'Etat n'est ni aisée, ni rapide à mettre en œuvre.

Elle suppose un recyclage de l'Administration de grande ampleur.

38. Les évolutions économiques dans le monde font que les entreprises ont besoin d'un Etat différent : un Etat fort et moderne : allégé en termes de structures et de personnel mais renforcé en termes de capacités d'analyse, d'orientation et de négociation.

Nous avons déjà donné le ton en la matière en lançant vingt et une études stratégiques, à la fois par les moyens propres de l'Administration, mais également en y associant les compétences universitaires et privés.

Cette action ne sera ni ponctuelle, ni limitée, telle devra être notre démarche permanente pour relever les défis des mutations technologiques, géopolitiques et culturelles.

39. L'Administration devra être en mesure de retenir un nombre important des compétences élevées du pays. C'est là une condition sine qua none pour qu'elle soit en mesure d'impulser le développement, de l'encadrer et de le

promouvoir.

Les conditions matérielles des fonctionnaires devront être revalorisées en même temps que l'Etat devra se soumettre de plus en plus à l'obligation de la compétitivité et de l'efficacité.

40. L'Etat devra de plus en plus se mettre au service de l'Economie et non plus chercher à l'assujettir à son service.

Les relations entre l'Administration et l'Entreprise devront subir une mutation culturelle profonde. Elles devront évoluer d'une relation de méfiance et de suspicion à une relation de partenariat solidaire.

La sphère économique devra accéder à l'autonomie vis à vis de la sphère politique et de l'administration.

Les décisions au sein de l'entreprise ne doivent avoir comme unique justification que la rationalité économique.

Tout écart se répercuterait à plus ou moins brève échéance sur la pérennité de l'entreprise.

41. Le cinquième défi que la Tunisie affrontera sur les années à venir est celui de l'identification des secteurs porteurs en matière de développement et la réorientation de son potentiel de production vers ces nouveaux secteurs.

La caractéristique des années à venir sera l'accélération du rythme de l'histoire. Plus rien ne sera considéré comme définitivement acquis. La remise en question des avantages comparatifs d'une nation devra être opérée de manière permanente.

La performance et l'efficacité devront être cultivées à tout instant.

Nous ne dresserons donc pas de listes exhaustives de secteurs porteurs mais nous dégagerons certaines idées forces qui devront guider et structurer l'action à venir.

42. Les secteurs traditionnels de l'industrie manufacturière : Textile d'abord, Industries Mécaniques et Électriques ensuite devront être renforcés et modernisés. Ils recèlent encore des potentiels de développement importants à condition qu'un gros effort soit consacré pour l'acquisition de technologies et la modernisation des outils de production, l'investissement dans la conception et les circuits de distribution sur les marchés d'exportation.

La stratégie industrielle ne pourra plus s'appuyer durablement sur l'avantage tenant aux bas salaires en négligeant le souci de la qualité et de la productivité.

Le risque à éviter en premier sera pour nous celui de l'obsolescence technologique.

43. En matière de développement touristique, les performances de la Tunisie sont tout à fait remarquables : que ce soit en termes de nombre de lits, de recettes en devises ou de contribution au Produit Intérieur Brut.

La Tunisie a amorcé depuis quelques années une diversification prometteuse de son produit touristique initialement concentré sur le balnéaire et aujourd'hui ouvert sur la plaisance, le Golfe, le Sahara et les sites archéologiques.

Des insuffisances demeurent toutefois, elles portent essentiellement sur la qualité du service, la faiblesse de l'animation, la maîtrise des circuits de distribution et de vente, la faiblesse des taux de retour, le niveau capitalistique prohibitif atteint par les investissements du secteur, le manque d'intégration du secteur par rapport au reste de l'Economie et la faiblesse de l'offre en matière de terrains aménagés face à la demande nationale et extérieure.

44. Pendant longtemps nous avons privilégié en Tunisie le développement par rapport à la protection de l'environnement.

Aujourd'hui, il n'est plus à démontrer à l'échelle planétaire que le développement ne peut être durable que dans le respect de l'environnement.

Bien plus, de l'avis de tous, le véritable moteur du développement sera sur la décennie à venir la protection de l'environnement et les industries qu'elle ne manquera pas de générer.

Bien avant le sommet de Rio, la Tunisie a mis en place le cadre institutionnel adéquat pour s'engager dans cette voie. Elle a retenu le principe du pollueur payeur.

Aujourd'hui ses réalisations sont citées en exemples par ses partenaires et ses bailleurs de fonds internationaux.

Des gisements d'emploi et de productivité sont là à notre portée. Nos partenaires traditionnels sont prêts à nous aider à les exploiter et nous ne devons ménager aucun effort pour en faire un de nos axes prioritaires.

Le respect de l'environnement et sa protection devront faire partie de l'inconscient collectif de la Tunisie moderne, car c'est là le seul moyen de préserver des ressources rares, limitées et souvent non renouvelables : naturelles, physiques, humaines ou archéologiques.

45. Le développement des infrastructures doit rester une priorité sur les années qui viennent.

L'Etat ne pourra plus tout faire, les besoins, associés à la dimension des investissements d'une part, les capacités financières d'autre part font que le secteur privé sera appelé nécessairement à contribuer au financement, à la production et à la gestion d'une part de plus en plus importante des infrastructures.

Un cadre juridique approprié devra être défini, à la fois pour permettre cette intervention, mais également pour la sécuriser et la garantir.

Rien ne pourra se faire en matière de développement économique et social, si l'infrastructure n'est pas déjà là : désenclavement des régions intérieures, production de zones industrielles et touristiques aménagées, généralisation

et réduction des coûts des moyens de communication ...

L'Etat devra continuer à investir tant que le secteur privé ne sera pas totalement en mesure de prendre le relais.

Face à ses moyens limités, il devra certainement orienter ses interventions vers les zones et secteurs les moins rentables à court terme en se désengageant en priorité des secteurs et régions où l'intervention du secteur privé est assurée d'une rentabilité minimale acceptable.

46. Le secteur des services constitue également pour la Tunisie un secteur porteur.

L'instauration de la zone de libre échange avec l'Union Européenne, la libéralisation de notre commerce extérieur, le développement du tourisme pourront faire jouer à la Tunisie le rôle de plaque tournante en matière commerciale et de centre d'éclatement vers les pays de la région.

Le développement de la télématique et la baisse mondiale des tarifs des communications téléphoniques internationales feront que de plus en plus des travaux de saisie, de tenue de comptabilité, d'édition et d'autres créneaux à forte utilisation de main d'œuvre, y compris des tâches plus nobles comme la conception et la programmation informatiques émigreront vers des pays à coût de main-d'œuvre moins élevé.

La Tunisie dispose là de plus d'un avantage à travers sa proximité géographique vis à vis de l'Europe mais également le niveau de formation de sa main d'œuvre.

Une véritable révolution de notre environnement télématique doit nous préparer à occuper en partie ce terrain, faute de quoi nous risquerions de rater définitivement cette opportunité historique.

L'ingénierie, les études et l'assistance technique sont également des créneaux où la Tunisie dispose de compétences reconnues et de références aujourd'hui dans plus d'un pays en Afrique et ailleurs.

Pour renforcer ces positions, nos entreprises devront aller dans le sens de la qualité et de sa certification internationale, car là sera demain l'obstacle à l'exportation.

47. Le dernier axe au développement duquel la Tunisie devra s'attacher sérieusement est celui de l'Investissement direct étranger (IDE).

Aujourd'hui concentré dans un nombre limité de secteurs (énergie, banque et tourisme à moindre échelle), l'IDE est quasiment absent des industries manufacturières et pourtant c'est là que nous devons le drainer massivement et multiplier son niveau actuel par centaines.

Car si l'investissement direct étranger est utile en tant que tel, il l'est encore plus pour l'apport de technologie qu'il favorise lorsqu'il est réalisé en partenariat.

L'industrie et l'agriculture tunisienne doivent faire face à un immense pari, celui de la bataille de la productivité et de leur mise à niveau.

**Aujourd'hui encore, une partie de l'administration reste soupçonneuse sinon hostile vis à vis de l'investissement extérieur.**

**Il est urgent que nous nous débarrassions définitivement de nos complexes d'ancien protectorat pour appeler de nos vœux la multiplication massive des investissements directs étrangers en Tunisie car c'est là la seule voie alternative à la dépréciation du dinar ou à l'endettement extérieur.**

- 48. Ces grands axes de ce que devrait et pourrait être le schéma de développement de la Tunisie sur les trente prochaines années doivent faire l'objet d'une concertation, la plus large possible, en vue de leur discussion, amendement éventuel et approfondissement.**

**Aucune formation politique reconnue, aucune organisation nationale, aucune profession, aucune compétence ou bonne volonté ne devrait être laissée de côté.**

**Le développement est l'affaire de tous et il est du devoir de chacun de s'impliquer, de défendre son point de vue et de se rallier à l'avis de la majorité.**